

# ASSEMBLEE DE LA PAROISSE DE ST-SAPHORIN

à la Cure de Puidoux  
le dimanche 23 novembre 2014 à 19h00

Le président de l'assemblée paroissiale, M. Henri Pinget, souhaite la bienvenue aux paroissiens, aux autorités communales présentes et à M. Jean-Luc Crisinel, membre du Synode.

Il nous prie d'excuser Mmes Yvonne Knecht, Sylvette Jomini, Odette Chaubert, Anne-Marie Chevalley, Brenda Schwob, ainsi que MM. Shafique Keshavjee, Jean-François Lambelet, et Raymond Lambelet.

Le président invite l'assemblée à chanter puis, nous lit les principes constitutifs de l'Assemblée de paroisse contenus dans le règlement ecclésiastique aux articles 1, 2 et 12, ainsi que l'ordre du jour.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Adoption du procès-verbal du 23 mars 2014**
2. **Ratification de la nomination de Geneviève Butticaz en tant que Pasteure de notre Paroisse**
3. **Election de Geneviève Butticaz comme déléguée à l'assemblée régionale**
4. **Vie de l'Eglise**
5. **Budget 2015**
6. **Echos de l'EERV**
7. **Divers et propositions individuelles**

## En préambule

Une correction au point no 2 de l'ordre du jour doit être effectuée. En effet, en lieu et place de « **Ratification** » de la nomination de Geneviève Butticaz en tant que Pasteure de notre Paroisse, il faut lire « **Validation** ». Eric Bornand nous en explique la raison. Le règlement de l'église vaudoise concernant l'élection d'un ou d'une pasteur(e) a inscrit un changement de positionnement de l'église vis-à-vis des paroisses. Ainsi l'église, en qualité d'employeur, fait elle-même les démarches de recherche et de nomination de pasteur. Ce n'est qu'à l'issue de ce processus que les paroisses sont informées de la désignation d'un ou d'une pasteur(e). L'Assemblée de paroisse n'a alors plus qu'à valider ou non cette nomination. L'objectif étant de garantir une présence de pasteur(e)s dans tout le canton.

### **1. Adoption du PV du 23 mars 2014**

Le PV du 23 mars 2014 est adopté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

### **2. Validation de la nomination de Geneviève Butticaz en tant que Pasteure de notre paroisse**

La validation de Geneviève Butticaz est acceptée à l'unanimité par un vote à main levée, puis couronnée par de chaleureux applaudissements. Geneviève Butticaz est nommée pour un poste à 50%, ainsi notre paroisse est totalement pourvue.

### **3. Election de Geneviève Butticaz comme déléguée à l'assemblée régionale**

Geneviève Butticaz est élue comme déléguée à l'assemblée régionale à main levée et à l'unanimité.

#### **4. Vie de l'église**

**Eric Bornand** signale que tout fonctionne bien dans l'ensemble. Une réflexion est faite sur les cultes ainsi que sur l'éveil à la foi, qui rencontre un beau succès mais pour lequel il est plus difficile de mettre les choses en route. Il soulève aussi une autre préoccupation, à savoir, le nombre de services funèbres qui est en légère baisse, il y a eu cette année 20 services, ce qui pourrait signifier que les gens font moins appel à l'église.

**Sylvain Demierre** rappelle qu'il est toujours plus difficile de trouver des catéchètes pour aider les Jacks (jeunes formés à encadrer des groupes de jeunes) et les catéchumènes.

**Lorenzo Pestalozzi**, président du conseil de paroisse, confirme que le conseil de paroisse fonctionne bien à 7 membres pendant l'absence temporaire de Samuel Verdan.

Il tient à remercier chaleureusement Léonore Miauton pour le travail qu'elle effectue sur le site web, ainsi que Sylvain Demierre pour son étroite collaboration.

Le président présente, pour ceux qui ne l'auraient pas encore rencontrée, la secrétaire paroissiale Muriel Rey Borno, qui se charge notamment de la mise à jour des fichiers, du courrier, etc. Petit à petit elle va reprendre les tâches jusqu'alors assurées par Yvonne Knecht, à savoir, la trésorerie, les comptes, etc.

La fête de la Déchetterie a été un magnifique succès qui a réuni environ 200 personnes.

#### **Réflexion sur les cultes**

**Eric Bornand** rappelle qu'une réflexion sur les cultes est en cours. Plus que des changements fondamentaux, ce sont des aménagements qui se profilent. La soirée du 4 novembre dernier, consacrée à ce thème, a mis en évidence l'importance des chants et de la musique. Ainsi, avant les cultes, dès 10h. Il sera possible, pour les paroissiens qui le souhaitent, de venir répéter les chants, et, un moment de prière leur sera proposé dès 9h30.

Autre nouveauté évoquée, un « **moment de reconnaissance** ». Soit, au début des cultes, offrir aux paroissiens la possibilité de proposer un sujet de reconnaissance de son choix, si simple soit-il. (Par exemple pour la réussite d'un examen ou la beauté de son jardin...) Cette louange pouvant aussi être communiquée par le pasteur, pour les plus timides d'entre nous.

**Philippe de Micheli** évoque le projet des **repas-paroissiens**. L'idée étant de proposer des rencontres conviviales et régulières autour d'un repas choisi par un ou plusieurs paroissiens qui se chargeraient de l'organisation de celui-ci. Ce peut être un repas canadien, un repas pizzas ou une fondue....A cette fin le centre de paroisse a d'ores et déjà été réservé une fois par mois.

Le pasteur **Bernard Bolay** tient à souligner que les pasteurs ne '*sont*' pas l'église, ils aident à la participation des cultes mais ils ne sont pas seuls responsables du contenu des cultes et il souhaiterait que les paroissiens se sentent aussi impliqués et libre de l'être.

#### **5. Budget**

Mme **Pierrette Jarne**, en l'absence de Mme Yvonne Knecht retenue par une sciatique, nous présente le budget établi par cette dernière.

Il s'agit d'un budget ordinaire de fonctionnement. Pierrette Jarne passe en revue les différents postes qui présentent un changement par rapport au budget précédant. Elle rappelle en outre que pour pouvoir équilibrer les comptes il est nécessaire de puiser dans le fonds de réserve. Le résultat escompté est de Fr. 1'110.-

La parole est donnée à Mme **Catherine Panchaud**, rapportrice de la commission de gestion. La dite commission, composée de Mmes Isabelle Pache, Puidoux, Catherine Panchaud, Puidoux et M. Jean-François Lambelet, Puidoux, s'est réunie le 19 novembre 2014 chez Pierrette Jarne.

Mme Panchaud commence par remercier le Conseil de Paroisse, la pasteure et les pasteurs ainsi que toutes les personnes œuvrant pour la vie de l'Eglise. Elle rappelle que la contribution à l'EERV a été augmentée car les protestants sont en augmentation dans notre paroisse ; le budget pour les bibles de mariage ayant été insuffisant pour l'exercice précédant, il a été revu ; Fr. 1'000.- ont été ajoutés au poste *Jeunesse* pour permettre le défraiement d'une aide éventuelle apportée par exemple par un Jack ; enfin, il faut se réjouir de ce que le poste «  *salaire de l'assistante* » puisse être financé car le travail de Mme Rey Bornoz apporte un soutien appréciable à nos pasteurs et à la paroisse.

M. **Willy Cottier** demande ce que signifient les abréviations «  *contr.vol.inc.* » à côté de la rubrique «  *Contribution région/ EERV* ». La réponse est : «  *contributions volontaires incluses des paroisses* ».

Mme **Marianne Mühlethaler** demande, à propos des informations de proximité transmises par courrier électronique, ce qu'il advient des personnes qui n'ont pas internet ? Eric Bornand précise que seules les informations ciblées et destinées à un groupe de personnes qui ont donné leurs adresses électroniques, sont concernées, en revanche, les informations générales, destinées à toute la paroisse, sont en principe délivrées par courrier postal.

Après avoir remercié Mmes Pierrette Jarne, conseillère, et Yvonne Knecht, caissière, pour le soin avec lequel elles ont préparé ce budget, Mme Panchaud invite l'assemblée à l'accepter tel que présenté. L'Assemblée approuve à l'unanimité le budget 2015.

Le président donne la parole à M. **Jean-Luc Crisinel** membre du synode.

## 6. Echos de l'EERV

En préambule M. Crisinel dit son admiration pour ceux qui tiennent les comptes et ceux qui savent les lire.

Le synode a lui aussi adopté son budget. Le déficit au budget de Fr. 370'000.-, qui peut paraître très important, doit être mis en relation avec le budget global de l'église de Fr. 43 millions, comprenant le salaire des ministres. Il faut comprendre que les caisses des régions sont considérées comme « succursales » de l'église cantonale et ce déficit de Fr. 370'000.- concerne toutes les paroisses du canton. D'autre part on ne peut pas prévoir qu'il y aura des paroissiens généreux qui vont décéder, enfin, sur la « grosse machine » que représente le canton, il est possible de faire des économies en cours de route. Cela relativise le déficit.

Le synode a alloué un montant de Fr. 200'000.- pour l'espace culturel des Terreaux.

A propos de la polémique sur « Moins de culte le dimanche », il s'agit en réalité d'un résumé maladroit d'idées diverses lancées par le conseil synodal. Un synode extraordinaire se tiendra en février dans le but de faire le point sur les diverses propositions.

Informations sur la région : Dans le cadre d' « Eglise à venir » une commission d'évaluation a parcouru le canton et a constaté à quel point Lausanne pouvait sembler très éloignée du reste du canton. Par exemple la fusion des deux régions, Lavaux et l'ouest, lesquelles ont eu des parcours assez différents, a conduit à la réduction de postes de ministres, passant ainsi de 4 postes à 2 postes et demi. Dès lors cette région a besoin du soutien du canton.

**M. Eric Bornand** demande ce qu'il en est de « l'année de jachère » qui avait été ultérieurement évoquée par le synode. M. Crisinel répond que le dossier d'évangélisation est en cours de réflexion.

**M. Roland Richard** s'inquiète de savoir si les pasteurs ont la possibilité de se faire aider et soutenir. Bernard Bolay le rassure en indiquant qu'il existe une retraite réunissant les pasteurs dans le cadre du colloque régional et qu'il leur est possible de s'adresser à Pierre-André Pouly, toujours disponible pour eux.

## **7. Divers et propositions individuelles**

### Dates des prochaines assemblées de paroisse

Le bureau propose que dorénavant et sauf exception les assemblées du printemps aient lieu le dimanche soir et celles d'automne le dimanche matin. La prochaine assemblée étant fixée au dimanche 8 mars 2015 à 20h00 à Saint-Saphorin, et la suivante le dimanche 15 novembre 2015, le matin à Rivaz.

**Eric Bornand** informe l'assemblée que le pasteur Rochat de Savigny quittera sa fonction en 2015.

D'autre part il a reçu une demande de M. Simon Buttica, concernant une étudiante qui s'occupe de requérants d'asile au Centre de Wenn et qui aurait besoin d'un soutien financier de Fr. 1'200.- afin de déposer une requête contre une décision de renvoi. Il tient à disposition, à ceux qui le désirent, le numéro de compte de chèque; cette demande sera peut-être évoquée en conseil de paroisse.

Il rappelle aussi qu'il est encore à la recherche de personnes pouvant accompagner la nuit du catéchisme.

**Catherine Panchaud** rappelle que le camp régional, organisé en collaboration avec Paudex et Lutry, aura lieu au Tessin du 11 au 16 octobre 2015 avec pour thème « le repos » et qu'il est destiné à tous les âges.

Un parcours d'études bibliques et prévu, chez les Bigler et chez Catherine Panchaud. Le premier soir est fixé au 11 janvier et portera sur « L'esprit saint dynamique de Dieu ».

**Marianne Mühlethaler** signale qu'à la surprise de tous, M. François Rosselet a déménagé à Vevey. Dès lors la Cure de St-Saphorin est libre et la Commune souhaiterait savoir si la paroisse à encore l'usage de la salle de paroisse. Eric Bornand confirme que cette salle n'est plus utilisée par la paroisse.

**Bernard Bolay** pour conclure, tient à s'excuser si certains regrettent qu'il ne puisse célébrer tel ou tel service funèbre, mais étant depuis 3 ans engagé à 20% au sein de la paroisse, il n'a plus beaucoup de temps, sachant qu'il effectue environ 12 cultes par année, plusieurs célébrations de mariage, dix heures consacrées au catéchisme, plus le camp des Cévennes.

**Eric Bornand** sur ce point précise que la présence d'un pasteur au sein de la paroisse est toujours assurée entre Geneviève Buttica et lui-même et que c'est à lui que revient la tâche de recevoir les demandes et ensuite de les attribuer aux ministres.

Le président clôt l'assemblée en remerciant le pasteur Eric Borand et son épouse Claire pour leur accueil et nous invite à partager le verre de l'amitié.

La pasteure Geneviève Butticaz remet cette assemblée dans la prière.

Il est 21h.

### **Paroisse de St-Saphorin**

Le président

La secrétaire

Henri Pinget

Marie-Laurence Leuba

4/12/14